

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04911
Numéro SIREN : 500 334 289
Nom ou dénomination : SAN KU KAI

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/038615

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/038615**
n°de gestion : **2007B04911**
n°SIREN : **500 334 289 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAN KU KAI - Société par actions simplifiée
30 quai Claude Bernard 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5324026

5324026

38615

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2019**

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS SAN KU KAI			
SIRET	5 0 0 3 3 4 2 8 9 0 0 2 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON		37 route DU COMMANDANT CHARCOT 69110 STE FOY LES LYON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées location de terrains et d'autres biens immobiliers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	24 751	Déficit	0
Bénéfice imposable à 15%	38 120				
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable :	Tél : 0629583208
- du conseil :	Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :	Tél :
- N° d'agrément :	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAN KU KAI			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON						
Numéro SIRET* 5 0 0 3 3 4 2 8 9 0 0 0 2 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12			
			Exercice N clos le 31/12/2018			
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030	3 491 249	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	46 424	
	Total I (5)		044	048	3 537 673	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres* (3)	072	074	10 356 805	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	388 856	
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	098	10 745 662	
	Total général (I + II)		110	112	14 283 335	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	100		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		131			
	Report à nouveau		134	(63 115)		
	Résultat de l'exercice		136	1 311 310		
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	1 248 295		
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	1 000 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	6 534		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	7 077 418	172	12 028 505
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	13 035 040			
Total général (I + II + III)		180	14 283 335			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 000 000	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 602 673	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAN KU KAI

Néant *

Exercice N clos le 31/12/2018

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215		214		
			intra-communautaires	217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	74 920
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	334
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*					259	
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	75 254	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(75 254)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280	1 464 213
	Produits exceptionnels					(IV)	290	
	Charges financières					(V)	294	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348	
						(VI)	300	65 000
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306	12 648
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	1 311 310	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 311 310	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	12 648	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	1 464 214	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655		350	2 725 302	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	62 870	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	62 870	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAN KU KAI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 14 283 336 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 311 311 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		3 491 249		3 491 249
Immobilisations corporelles		111 424	65 000	46 424
Immobilisations financières				
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 356 806 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	10 356 806	10 356 806	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<hr/>			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	

Capital social d'un montant de 100,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 035 040 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			149 678	
- à plus de 1 an à l'origine	1 000 000			850 322
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 535	6 535		
Dettes fiscales et sociales	12 812	12 812		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 015 693	12 015 693		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 077 419			

Charges à payer

Etat - charges à payer				164
------------------------	--	--	--	-----

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des comptes

SAN KU KAI

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69007)
30 QUAI CLAUDE BERNARD**

500 334 289 RCS LYON

**RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES
CONSTATEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 JUIN 2019**

Exercice clos le 31 décembre 2018

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'au 31 décembre 2018, les capitaux propres de la société ont été reconstitués à hauteur du minimum légal.

Certifié conforme
Le Président



SAN KU KAI

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69007)
30 QUAI CLAUDE BERNARD**

500 334 289 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers Associés,

Je vous ai réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et de ses perspectives d'avenir. A cette occasion, les comptes dudit exercice seront soumis à votre approbation.

Les convocations à la présente assemblée vous ont été adressées dans les formes et délais prévus par les statuts de la société et tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires nul.

En l'absence d'autres produits d'exploitation et les charges d'exploitation s'élevant à 75 254 euros, le résultat d'exploitation est déficitaire de 75 254 euros alors qu'il était déficitaire de 35 euros pour l'exercice précédent, soit une dégradation de 75 219 euros.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Après comptabilisation des produits financiers qui s'élèvent globalement à 1 464 213 euros et en l'absence de charges financières, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 1 388 959 euros, contre un résultat courant avant impôt déficitaire de 35 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de produits exceptionnels, mais après comptabilisation des charges exceptionnelles qui s'élèvent globalement à 65 000 euros et compte tenu de l'impôt sur les sociétés pour 12 648 euros, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 1 311 310,93 euros.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à l'exercice précédent pour lequel nous avons réalisé une perte de 35 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 3 537 673 euros, et le total de l'actif circulant s'élève à 10 745 662 euros, dont 10 356 805 euros d'autres créances.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 3 602 673 euros.

Les sorties d'actif se sont élevées en valeur comptable brute à 65 000 euros et ont engendré une moins-value nette à court terme de 65 000 euros.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 1 248 295 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
Capital social	100	100
Report à Nouveau	(-63 115)	(-63 080)
Résultat de l'exercice	1 311 311	(-35)
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres	1 248 295	(-63 015)

Comme vous pouvez le constater, ils sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, minimum légal.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 14 283 335 euros, contre 6 664 964 euros au titre de l'exercice précédent.

**DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT
(Article 223 quater du CGI)**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégré dans le résultat fiscal.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE
ET DE DEVELOPPEMENT**

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française.

Notre société a pris des participations dans le capital des sociétés suivantes :

- La société en participation JOSE SABIN, à hauteur de 10%
- La société en participation PEREIRE, à hauteur de 35.32%
- La société civile immobilière ARGONNAY, à hauteur de 10%
- La société en participation GENAS NG.P1 à hauteur de 11,11%
- La société en participation JOSEGODO à hauteur de 10%
- La société en participation JOSE BACHAUMONT à hauteur de 10%
- La société en participation VILLIERBOND à hauteur de 10%
- La société en participation DECINES PROUDREED à hauteur de 10%

- La société civile immobilière ROVASOL à hauteur de 10%
- La société en participation 13 ALPHONE DE NEUVILLE à hauteur de 10%

Activité des filiales et participations

La société 106 FAMILY, société par actions simplifiées dont nous détenons 61,21% du capital social, a été constituée en octobre 2018 et clôturera son premier exercice au 31/12/2019.

<p style="text-align: center;">EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE</p>
--

Evénements significatifs

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 septembre 2018, il a été décidé de la réduction de la valeur nominale des actions de la société de 10 euros à 0,10 euros et de la création de 900 nouvelles actions.

Modifications statutaires

A la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2018, les statuts ont été intégralement refondus.

<p style="text-align: center;">EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT</p>

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

<p style="text-align: center;">EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES</p>

Les premiers mois de l'exercice en cours ont été satisfaisants et le résultat devrait, sauf imprévu, être bénéficiaire.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 311 310,93 euros, comme suit :

- au compte report à nouveau débiteur qui sera ainsi apuré 63 115,57 euros
- à la réserve légale qui sera ainsi portée à 10 % du capital 10,00 euros
- le solde au poste "Autres réserves" 1 248 185,36 euros

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices clos de la société.

RESOLUTIONS PROPOSEES

Vous trouverez en annexe du présent rapport, le texte des résolutions qui vous sont soumises.

Par avance, votre Président vous remercie de bien vouloir lui donner quitus de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

Le Président

SAN KU KAI

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69007)
30 QUAI CLAUDE BERNARD**

500 334 289 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 JUIN 2019**

Exercice clos le 31 décembre 2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 311 310,93 euros, comme suit :

- au compte report à nouveau débiteur qui sera ainsi apuré 63 115,57 euros
- à la réserve légale qui sera ainsi portée à 10 % du capital 10,00 euros
- le solde au poste "Autres réserves" 1 248 185,36 euros

Certifié conforme

Le Président

